

Strasbourg, le 6 novembre 2024

## Après seulement deux ans, l'ordonnance verte à Strasbourg fait déjà des émules

Ces **mercredi 6 et jeudi 7 novembre**, six grandes villes de France se réunissent à Strasbourg pour échanger et bénéficier de l'expérience strasbourgeoise et lancer leur propre dispositif de « paniers santé » inspiré du dispositif strasbourgeois « Ordonnance Verte ».

Animés par le Réseau Français des Villes santé, ces deux jours vont permettre aux trois villes témoins, Strasbourg, Besançon et Amiens, de partager leur expérience de sensibilisation à une alimentation saine, locale et de qualité et de distribution de légumes et fruits à la population. Quatre villes pilotes du Réseau (Bordeaux, Rennes, Angoulême et Metz) se lanceront quant à elles d'ici 2025 dans la mise en œuvre de dispositifs similaires.

Depuis sa mise en place en novembre 2022, **1 723 bénéficiaires** ont pu profiter de l'ordonnance verte à Strasbourg, 763 pour la première année d'expérimentation et 960 depuis le lancement du dispositif pérennisé depuis janvier 2024. 226 ateliers de sensibilisation (avec une participation moyenne de 11 bénéficiaires par atelier) ont eu lieu.

Pionnière dans le domaine de la santé avec pour exemple le dispositif sport santé sur ordonnance initié à Strasbourg et généralisé à l'échelle nationale, la collectivité continue d'inspirer les politiques publiques en la matière.

Plus d'informations sur le Réseau Français des Villes santé sur [villes-sante.com/](https://villes-sante.com/)

